

Interpellation présentée par le député:

M. Sami Kanaan

Date de dépôt: 18 septembre 2003

Interpellation urgente écrite

Faut-il nécessairement que les Fêtes de Genève entraînent des nuisances majeures pour les quartiers riverains ?

Je prie le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

1. Y a-t-il officiellement ou officieusement une suspension des différentes règles en vigueur en matière de circulation et de stationnement, pendant la période des Fêtes de Genève, dans les quartiers directement riverains des Eaux-Vives et des Pâquis?
2. Le Conseil d'Etat estime-t-il indispensable pour le succès des Fêtes de Genève de laisser s'installer une situation complètement chaotique en matière de circulation et de stationnement dans ces quartiers pendant 10 jours?
3. Comment le Conseil d'Etat justifie-t-il cette marge de tolérance maximale, alors qu'il se montre de plus en plus restrictif face à des demandes ponctuelles de fermetures de rues pour des périodes allant entre quelques heures et deux jours en faveur de fêtes de quartier, tel que récemment aux Pâquis et aux Eaux-Vives?
4. Le Conseil d'Etat dispose-t-il de chiffres sur la fréquentation des transports publics durant les Fêtes 2003, en particulier en soirée et pour les courses spéciales ajoutées pendant cette période? Le Conseil d'Etat est-il conscient que sur certaines lignes les gens souhaitant se rendre en transports publics au centre-ville pour les Fêtes se retrouvaient confrontés avec des véhicules TPG déjà pleins bien avant le centre?

5. Le Conseil d'Etat serait-il disposé, pour les futures éditions des Fêtes de Genève que nous espérons aussi réussies et populaires que celle de 2003, à adopter une approche globale de la mobilité des Fêtes, en coopération avec les organisateurs, la Ville de Genève et autres partenaires, afin de limiter les nuisances pour les quartiers des Eaux-Vives et des Pâquis, surtout en matière de trafic? Le Conseil d'Etat est-il disposé à envisager un renforcement encore plus marqué de l'offre en transports publics (horaires et fréquences), couplé à des mesures favorisant un stationnement externe au centre-ville pour les personnes arrivant de plus loin, et à des contrôles conséquents et sérieux en matière de stationnement sauvage?